

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires ;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 20 oct.)

Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 29 minut. soir, Omnibus.
3 — 45 — — — Express.
3 — 20 — — — matin, Express-Poste.
10 — 23 — — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

2 heures 12 minut. soir, Express.
11 — 51 — — — matin, Omnibus.
6 — 6 — — — soir, Omnibus.
9 — 20 — — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

On lit dans le Pays :

Les travaux de la conférence qui s'occupe de ré-
gler l'affaire de Neuchâtel sont journellement, dans
la presse française ou étrangère, l'objet d'apprécia-
tions diverses.

Nous sommes en mesure d'assurer que les rensei-
gnements sur lesquels elles reposent sont inexacts
et dénués de tout fondement. Les membres de la
conférence se sont engagés à garder le silence le
plus absolu sur leurs opérations.

Toutes les données qui peuvent être publiées à ce
sujet ne sauraient donc avoir pour bases que de
pures conjectures et des suppositions nécessaire-
ment erronées. — (Communiqué.)

Nous lisons dans une lettre de Tunis, du 7 de
ce mois, publiée par la Gazette du Midi :

« L'amiral tunisien, gouverneur par intérim
du port de La Goulette, s'était permis de maltraiter
d'une manière atroce un Algérien, sujet fran-
çais, sous prétexte qu'il s'était refusé à exécuter
des ordres qu'il lui avait donnés, et le fit garrotter
dans un caïot. Ce fait étant parvenu à la connais-
sance de M. Charles Cubisol, vice-consul de France
à La Goulette, ce fonctionnaire envoya immédiate-
ment un drogman du consulat général pour s'en
assurer, et, sur le rapport confirmatif qu'il reçut,
il expédia le même drogman à l'amiral pour récla-
mer l'Algérien comme sujet français. Si-Hassan
(c'est le nom de l'amiral) le refusa par deux fois,
au drogman d'abord, puis au vice-consul, qui était
allé en personne renouveler la demande. L'amiral
retenait cet homme, toujours garotté dans son ca-
not, et voulait le conduire à la Marsa et de là de-
vant le bey, en disant à M. Cubisol qu'il pouvait
aller, s'il le voulait, porter ses plaintes au souve-
rain.

» Le vice-consul courut aussitôt se revêtir de son
uniforme, et vint, accompagné de son drogman, re-
prendre l'Algérien, qu'il se chargea de conduire
lui-même au consulat-général de Tunis, pour faire
connaître les faits à notre représentant.

» Quelques jours après, le vice-consul était ap-
pelé de nouveau à la résidence du consul général,
pour y recevoir officiellement, en présence de tout
le personnel de la légation française, les excuses de
l'amiral tunisien. Celui-ci a dû se présenter en
grande tenue. Une foule considérable, avertie de la
cérémonie qui se préparait, encomrait les avenues
du consulat général.

» La réparation a donc été aussi publique que l'of-
fense, et toute la population en a été vivement im-
pressionnée. Elle a reconnu là les bonnes disposi-
tions personnelles du bey pour les Français, et l'ef-
fet de son amitié particulière pour M. Léon Roches.
Chacun disait, au surplus, qu'un pareil oubli des
rapports d'alliance et de bon voisinage eût été im-
possible si le général Ker-Eddin, envoyé du bey
en France, eût été de retour à son poste de gou-
verneur de La Goulette. On l'y attend prochainement,
et l'on désire qu'à l'avenir il soit remplacé
par un homme plus intelligent et plus ami de la
France que Si-Hassan. » — (Roux.)

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Trieste, 16 avril. — Des nouvelles de Constanti-
nople, du 10, annoncent qu'on a proposé l'organi-
sation d'une espèce de Zollverein entre les provin-
ces du Danube, comme moyen de conciliation dans
la question des Principautés.

Les Circassiens, attaqués par les Russes, ont re-
poussé, à la fin de mars, de fortes colonnes qui
avaient pénétré dans les montagnes de Toab ; les
Russes auraient perdu 700 hommes ; les Circassiens
300.

Mehemet-Bey organise militairement la Circas-
sie.

Londres, 18 avril. — Le Parlement se réunira
positivement, le 30 avril pour choisir son prési-
dent.

Londres, 18 avril. — L'Orago, qui a quitté New-
York le 4, arrive à Southampton avec les nouvel-
les suivantes :

La chambre de commerce de New-York sollicite
du gouvernement l'augmentation des forces nava-

les dans les eaux de la Chine et l'envoi d'un plénipo-
tentiare à Peking.

D'après le *New-York-Herald* les difficultés entre
l'Espagne et le Mexique seraient arrangées par l'in-
tervention de la France et de l'Angleterre.

On annonce que Waker a remporté une victoire
dans laquelle il aurait tué 327 hommes et blessé 300
autres.

Le bruit court que Rivas a été assassiné.

Le bateau poste-anglais, *New-Grenade* a été at-
taqué et pillé par un bâtiment de guerre révolution-
naire du Pérou. La révolution perd, dit-on, du ter-
rain dans le Pérou.

Marseille, 18 avril. — Le grand-duc Constantin,
pendant son séjour à Toulon, inaugurera la con-
struction de cinq navires à vapeur mis sur le chan-
tier pour le compte de la Russie. — Havas.

FAITS DIVERS.

On lit dans le *New-York-Herald*, du 4 avril :

« M. le capitaine Soulé, commandant de la bar-
que *Oregon* arrivée mercredi du Havre, nous a fait
connaître que le 25 mars, alors qu'il se trouvait
par 41 degrés 6 secondes de latitude et 66 degrés 30
secondes de longitude et dans un épais brouillard,
trois boules de feu ont passé au-dessus de son na-
vire avec un bruit semblable à un coup de canon. La
troisième a éclaté à la hauteur du grand mât, cou-
vrant le navire d'étincelles de feu. Tous ceux qui se
trouvaient sur le pont ont été renversés, mais per-
sonne n'a été blessé. »

— Une dame avait acheté, dans un des grands
magasins de Paris, de la gaze destinée à faire une
robe de bal. Cette gaze, qui était colorée en vert
pompe, fut adressée à M^{me} C... pour la faire con-
fectionner par ses ouvrières. Cinq des ouvrières qui
furent employées à la confection de la robe furent
atteintes, pendant cette confection, d'accidents plus
ou moins sérieux.

En présence de ces faits, des échantillons de cette
robe ont été soumis à l'examen de M. Payen ; le chi-
miste a reconnu : 1^o que la gaze était colorée par
du vert de Schwenfurth ; 2^o que ce vert était peu

FEUILLETON

THOMAS COQUILLE.

HISTOIRE D'UN MATELOT.

(Suite.)

A force de nous chasser, la corvette finit par être à
portée de canon un peu sous le vent, la frégate à deux
ou trois milles au vent. Il n'y avait pas de quoi rire ; ça
sentait les pontons anglais où mon père était dans ce
temps-là.

Les boulets de la corvette sifflaient, le capitaine était
plus blanc qu'un linge, mais fier tout de même. On
voyait que la maladie était encore plus l'auteur de sa cou-
leur que la rage de voir l'Anglais nous manger.

Quand les boulets commencèrent à tomber tout autour
de nous, il tira son plan, et dit aux canonniers : — N'y
a pas de soin, ne faut pas avarier cette corvette-là ! En
haut tout le monde !

Oui, Messieurs et Dames, au lieu de rester en bran-
lebas de combat comme j'ai dit tout à l'heure, il faut
monter tout le monde en haut, les cambusiers, les
caliers, les bourgeois sans manque d'un. Puis il fait
fermer les panneaux, et tient conseil avec les officiers.

Nous étions toujours dans la hune de misaine, et nous
ne comprenions rien du tout à cette ordonnance. Seule-
ment on voyait bien ce qu'il faisait derrière, vu que la

grand-voile était carguée. Il parla un bon moment, en-
suite les officiers répondent un à un, et à la fin des fins,
voilà qu'ils tirent leurs épées et leurs sabres, le bras
tendu, disant : *Je le jure*. L'équipage en grand se met à
crier : *Vive la France !* Et nous aussi, les gabiers de
misaine.

Je disais que notre capitaine avait son plan.

— Borda la grand-voile et la brigantine, la barre à
bas-bord ! brasse tribord devant, bas-bord derrière !
Voilà que nous mettons le cap droit sur la corvette.
L'Anglais envoie sa bordée, il nous demolit nos pavois,
il nous tue du monde en masse... mais il n'avait pas eu le
temps de recharger ses pièces que nous étions tous en
grand à l'abordage !

Le lieutenant monte le premier, et nous autres nous
nous battions à coups de fusil avec les gabiers anglais.
Les grapins étaient accrochés. L'Anglais pourtant tirait
sur le brig. Mais il n'y avait plus qu'un seul homme à bord
du *Marsouin*, c'était le capitaine, commandant avec son
porte-voix :

— Ne touchez pas au pavillon anglais ! attention !

Le lieutenant menait le monde baïonnette croisée sur
l'Anglais. Nous autres, passant de vergue en vergue avec
pistolets, mousquetons, grenades, nous arrivons dans la
hune de misaine de la corvette. Maître Brinde-Zingue en
tête, et moi le dernier, vu que j'étais un mousse, un
rien du tout ! C'est égal ! j'avais rempli mes poches de

biscuits, et de dessus la vergue j'en envoyais sur la
face aux Anglais.

Maître Brinde-Zingue commence par chavirer les ga-
biers de la corvette, il les prenait par la ceinture et la
gorge, et les tournait autour de sa tête, ensuite il visait
bien quelque habit rouge sur le pont, et puis largue en
grand ! De cette manière il en échinait deux d'un coup.
Et de cette manière aussi nous voilà maîtres dans la hune.
Alors nous commençons à tirer sur les Anglais d'en bas
et des autres hunes. Enfin, ils se rendent.

Le capitaine alors quitte le brig, monte sur la corvette
et commande :

— Canonniers, à vos pièces !

— Ah ! pauvre *Marsouin*, dit maître Brinde-Zingue,
voilà que nous allons lui dire adieu.

Quand on eut bien ramassé les prisonniers, nous lar-
guons les grapins. Les canonniers pointent en plein bois
sur notre pauvre brig ; et donc, c'est nous-mêmes qui
l'avons coulé, et nous l'avons coulé sous pavillon an-
glais.

Le pavillon était toujours à son arrière, et ça fait que
la frégate n'a aucune méfiance ; voyant le brig qui coule ;
elle vire de bord, et fait un signal de ralliement, il y a
apparence... Le capitaine connaissait un peu les signaux
des Anglais, il met l'aperçu, fait comme s'il avait des
avaries, et court du côté de la frégate ; mais en douceur
et sans se presser. Quand la nuit tomba, nous faisons

adhérent à l'étoffe, et que la matière colorante se détachait avec une très-grande facilité.

Or, la poussière qui résulte du frottement étant une combinaison de cuivre et d'arsenic, on comprend facilement les ravages qu'elle peut occasionner.

Ces faits sont portés à la connaissance du public par M. A. Chevalier, dans le dernier n° du *Journal de Chimie médicale*, et l'on annonce que des mesures sont prises pour que des tissus ainsi colorés ne puissent plus être livrés au commerce.

— On lit dans le *Journal d'Agriculture pratique* :

M. Bailly, du département du Loiret, a adressé à la Société centrale d'agriculture de Paris un mémoire concernant des essais de greffe sur de vieux arbres fruitiers. Les conclusions que M. Bailly tire de ses expériences sont assez intéressantes pour mériter l'attention des arboriculteurs et provoquer de nouvelles tentatives. Voici les conclusions :

1° Les vieux poiriers supportent mieux que les pommiers les mutilations occasionnées par la greffe; 2° pour assurer la réussite de la greffe sur de vieux arbres, il ne faut greffer qu'une partie des branches à la fois, et ne supprimer ou greffer les autres que lorsque les premières ont acquis assez de développement pour absorber toute la sève fournie par les racines de l'arbre; 3° les résultats obtenus par l'auteur confirment les données de la science en ce qui a trait au rapport à maintenir constamment entre les branches et les racines.

MOEURS DES OISEAUX.

Migrations. — Retour des hirondelles.

« L'instinct de conservation et de propagation préside au phénomène des migrations. En hiver, plusieurs espèces gagnent le midi; le bouquetin passe du versant septentrional des montagnes à leur versant méridional; les rennes et les chamois descendent dans les vallées; la taupe s'enfonce à 1^m 50 dans la terre. En général, les longues migrations ne sont pas le propre des animaux terrestres, et les voyages de long cours ne se réalisent guère que dans l'eau ou dans l'air. En automne, les oiseaux dits émigrants, sont poussés vers l'équateur par un instinct de conservation; au printemps, l'instinct génital les ramène vers le pôle. La migration vers le sud ne s'opère pas sous la pression de la température, car elle a lieu à une époque où celle-ci est ordinairement beaucoup plus élevée que la température de l'époque du retour. Ainsi, le coucou émigre à 7 degrés et revient à 8 degrés; le mahvis gagne le nord au printemps à 7 degrés, et revient à 10 degrés; la grive s'y porte à 4 degrés et en revient à 7 degrés; l'hirondelle domestique quitte nos climats par une température de 10 degrés. Voici, d'après M. Ad. Erman, l'époque de son retour dans plusieurs villes de l'Europe et de l'Asie :

A Paris,	48°50 de latitude,	le 10 avril.
Berlin,	52°31	— 18 —
Gosport,	53°26	— 20 —
Apenrade,	55°4	— 23 —
Königsberg,	54°43	— 30 —
Copenhague,	55°41	— 5 mai.
Irkutzk,	52°17	— 15 —
Ochozk,	59°21	— 2 juin.

» Il est probable que les hirondelles peuvent demeurer, pendant l'hiver, dans tous les pays où le

jour le plus froid de l'année ne présente pas une température inférieure à 6°91.

» La privation alimentaire ne constitue pas plus que la température actuelle, la cause des migrations des oiseaux, car la nourriture ne manque pas au moment de leur départ pour le midi, et moins encore l'orsqu'ils quittent l'Égypte ou la Perse pour regagner le nord.

» Presque tous les oiseaux émigrants voyagent pendant le jour; la charbonnière vole depuis huit heures du matin jusqu'à midi, si le temps est beau, et jusqu'à trois si la pluie menace. Le pinson vole depuis la pointe du jour jusqu'à dix heures. Les cailles, les hérons, les grives, les canards sauvages, voyagent la nuit. En général, chaque espèce possède, entre le pôle et l'équateur, une zone de migration d'une vingtaine de degrés d'étendue. Ainsi l'*Anas hyemalis* se rend du Groënland en Suède et en Angleterre, l'ortolan de neige va de l'Islande dans le nord de l'Allemagne; les grives, les bécasses quittent la Sibérie et la Laponie pour l'Allemagne; la cigogne, la grue et l'hirondelle vont de l'Europe septentrionale en Égypte et en Barbarie. La direction suivie est celle du sud-est et du nord-est.

Ces données curieuses, nous les extrayons textuellement d'un ouvrage remarquable (t. 1^{er}, pag. 307, 308) que vient de publier M. le docteur Boudin, et qui a pour titre : *Traité de géographie et de statistique médicales* (1). Nous les offrons comme une primeur toute de circonstance, puisque les légions d'hirondelles arrivent, fidèles à leurs vieilles habitudes, aux lieux qu'elles ont choisis, aux refuges hospitaliers où rien ne trouble ni leurs amours ni l'éducation de leur famille. La lavandière, le traquet, la bécasse, le cajelier, la bécassine, l'alouette, la haute grive, commencent leurs voyages en mars, même à la fin de février, quand la saison n'est pas trop rigoureuse; ils continuent en avril, mois dans lequel arrivent en Alsace, en Lorraine et dans le Jura, quantité d'oiseaux qui ont le bec menu et qui se nourrissent d'insectes. Nous avons souvent observé ces migrations; rien de plus curieux que les allures du personnel ailé dont elles se composent. Le rendez-vous général a lieu au bord d'un étang ou d'un lac; tous les individus éparpillés dans la contrée s'y réunissent et demeurent là quelques jours, sans doute pour attendre le rétablissement des infirmes, l'arrivée des trainards et le temps propice au voyage. Le signal une fois donné, quelques éclaireurs partent, ouvrent la marche, et l'armée docile les suit sans exception. En 1851, le docteur Lottinger, naturaliste, écrivait de Sarrebourg (Meurthe) à Buchoz : « Il me souvient qu'une certaine année je faisais la tendue aux rouges-gorges; c'était en avril; le passage était des meilleurs. Conté de mes prises, je continuai la chasse pendant trois jours avec le même succès. Le quatrième, le soleil s'étant levé plus beau que jamais et le jour étant très-doux, je comptais sur la meilleure chasse; mais je fus bien trompé : l'on avait sans doute sonné le tocsin pendant mon absence, et les rouges-gorges, voulant profiter de la beauté du jour, avaient pris le parti de continuer leur route; mes tendues furent faites à pure perte, et je n'en pris aucune. »

Cette conclusion pourrait servir de morale prati-

(1) Paris, J.-B. Baillière, 2 vol. in-8°

que; on en tirerait la conséquence que, dans les affaires humaines, il ne faut jamais compter sur le lendemain ni sur les apparences les plus séduisantes. — Camille de Mirambeau. (*Courrier des familles*.)

ENCORE LA COMÈTE.

Le *Journal de Toulouse* a reçu de M. Petit, directeur de l'Observatoire de cette ville, la note suivante :

« Les questions sur la fameuse comète qui doit, dit-on, nous faire périr au 13 juin prochain, ne cessent de pleuvoir sur les astronomes. Cette affaire devrait cependant être définitivement jugée depuis longtemps, d'après les diverses explications auxquelles elle a déjà donné lieu dans mainte occasion. Pour la résumer néanmoins en quelques mots, on peut dire que non-seulement nous n'avons rien à craindre de la comète tant redoutée, mais encore qu'il n'est pas même certain que cette comète paraisse. Tout le bruit qui a été fait à son sujet ne provient *bien certainement* que d'un malentendu; car aucun astronome n'a jamais dit que la comète choquerait la terre, pas plus que le prétendu astronome allemand, dont personne, au reste, n'a jusqu'à présent prononcé le nom, et qui se trouve rédoit, par conséquent, à l'état de mythe, pas plus cet astronome que les astronomes des autres pays.

» L'attente du retour *préssumé* est basée uniquement sur la ressemblance des *éléments paraboliques* de deux comètes extrêmement brillantes qui se montrèrent en 1264 et en 1556 et dont la seconde, soit dit en passant, détermina l'abdication de Charles-Quint qui temporisait depuis longtemps, mais qui ne crut plus pouvoir hésiter devant un signe *aussi évident*, de la volonté céleste, en présence d'une aussi brillante messagère adressée, *sans doute possible*, par le ciel au plus illustre souverain de la terre. Or la similitude des *éléments paraboliques* ne donne qu'une *présomption* et nullement une certitude d'identité entre les deux comètes auxquelles ces éléments appartiennent, et ce n'est qu'après un troisième retour, déterminé conformément à la *présomption*, que les astronomes se croiraient autorisés à classer définitivement la comète parmi les comètes périodiques. L'on ne peut donc pas affirmer aujourd'hui que la comète paraîtra pour nous. Il faut attendre qu'elle se soit montrée une fois encore pour avoir le droit de prédire son quatrième retour, qui devrait arriver vers l'an 2150, à une époque par conséquent où chacun de nous sera depuis longtemps tout-à-fait hors d'atteinte de ses coups.

» Puisqu'il n'est pas permis d'affirmer que la comète paraîtra de nos jours, soit parce que les observations de 1264 et de 1556, sur lesquelles sont basés les *éléments paraboliques*, ne jouissent pas de la précision que possèdent les observations modernes, soit pour divers autres motifs, sur lesquels il n'est pas nécessaire d'insister ici, ne doit-il pas être évident à plus forte raison, sans qu'il soit besoin d'entrer à cet égard dans la moindre discussion scientifique, né doit-il pas être évident, pour chacun, que les astronomes auxquels ce qu'on pourrait appeler le *gros* des éléments est encore presque inconnu, n'oseraient pas se hasarder à baser des prédictions sur les *détails les plus délicats* de ces éléments. C'est dire en deux mots qu'aucun d'eux n'a

fausse route. Au matin, nous étions parés au large.

Le capitaine perdit à cette manœuvre toute son argenterie, sa vaisselle et ses effets; les officiers et l'équipage leurs sacs, mais moi je ne perdis rien, vu que j'avais embarqué à bord dans un baril sans seulement une chemise de rechange.

Ici Thomas Coquille fit un nouveau silence, mais une seule exclamation partie de toutes les bouches le força de continuer :

— Et maître Rapetasse? demanda-t-on.

— Ah! — c'est seulement six mois après qu'il fut tué dans la cale de notre corvette par un éclat de bois, à notre combat avec une petite frégate anglaise qui nous appuya la chasse jusqu'en dedans des Pertuis. Mais les forts de l'île d'Aix et de l'île d'Oleron, et une frégate française qui appareilla l'obligea de filer plus vite qu'elle n'était venue. Et une fois au mouillage, quand on fit l'appel, le docteur répondit pour maître Rapetasse : — *Mort!* On porta son corps sur le port, maître Brinde-Zingue pleura, et moi aussi! Et l'équipage disait : — *Voilà un ancien, un vieux qui ne verra plus son hôtesse, ni sa bonne femme de mère! C'était triste; le dernier zboutel qui tapa à bord fut pour lui.*

Thomas Coquille alluma sa pipe, Faisan-d'Or prit la parole, et la veillée étant fort avancée, mon oncle se retira en recommandant de coucher les enfants.

C'est pourquoi les lecteurs seront privés des commen-

taires de Faisan-d'Or, et du récit qu'il fit du combat de la frégate *Belle-Paumelle* contre l'*Illustrious* de 74 canons, par sir Roast-Beef, au dire fort invraisemblable de l'estimable vétéran.

CHAPITRE NEUVIÈME. — *Qu'on pourrait appeler le chapitre des rencontres.*

Maître Camillet, le notaire, malgré son impatience, se vit dans l'impossibilité de mettre immédiatement Thomas Coquille en possession de l'héritage de feu Hilarion-Perrot-Martin Coquille, le marguillier. Quelques retards imprévus en furent cause; de sorte que le séjour du marin chez mon oncle se prolongea durant huit jours entiers.

Faisan-d'Or passa le même espace de temps à l'auberge du Chapeau-Rouge; mais la veillée le réunissait au fils de son vieil ami, dans la cuisine où se retrouvaient Michel Morin, Marion, notre bonne, mon frère et moi.

J'ai nécessairement oublié des détails, et la plupart des récits et des causeries du digne navigateur sont à peu près perdus pour moi; cependant, grâce à l'effet que produisaient sur ma jeune imagination les descriptions, les définitions et surtout les aventures du narrateur, je puis encore raconter en analyse les principaux événements.

Je vais donc me reporter au moment où le capitaine du *Marsouin* prit le commandement de la corvette anglaise.

Pendant tout le combat, cet officier ne perdit pas de vue la boîte en plomb contenant les instructions ministérielles. En cas de malheur, il se tenait prêt à la jeter à la mer. Mais dès que les ennemis furent vaincus, le capitaine français monta sur son nouveau bâtiment avec la fameuse boîte, et il trouva l'ordre d'aller continuer sa croisière dans les Antilles.

Grâce à la fabrique anglaise du bâtiment, on fit encore plus de captures après la perte du *Marsouin* qu'on en avait fait avec lui.

La corvette délivra plusieurs fois des prisonniers de guerre français, récompensa ainsi son équipage, et accomplit encore six mois de campagne, après lesquels elle rentra dans la rade de l'île d'Aix, au bas de la Charente. Ce fut le jour de la mort du brave maître Rapetasse.

La corvette avait besoin des plus grandes réparations; elle fut désarmée à Rochefort; l'équipage congédié se dispersa.

Brinde-Zingue et son jeune mousse Thomas Coquille se rendirent à Bordeaux, où la mère Marjolaine leur fit le meilleur accueil.

Brinde-Zingue, élevé au grade de contre-maître pour prix de sa belle conduite, fut bientôt rappelé au service; il emmena de nouveau Thomas Coquille avec lui, et compléta son éducation à bord d'une frégate de l'escadre de Brest.

pu avancer que la comète choquerait la terre; car non-seulement une pareille assertion serait téméraire, mais ce que l'on sait jusqu'à présent des éléments 1264 et 1556 permet d'affirmer qu'elle serait complètement erronée.

» Les derniers de ces éléments, ceux de 1556, donnent en effet une distance de quatre millions de lieues pour le plus grand rapprochement possible entre la comète et la terre; encore même faudrait-il, afin que ce rapprochement eût lieu, qu'au moment où la comète traverserait l'écliptique, la terre se trouvât précisément arrivée sur la ligne droite qui joindrait la comète au soleil; ce qui serait un hasard véritablement inouï. Avec les éléments de 1264; la distance minima pourrait cependant être moindre; et c'est peut-être de là, à la suite de quelque fausse interprétation, que sont venus tous les bruits qui ont couru. Mais dans l'un comme dans l'autre cas, il est permis d'affirmer sans hésitation que les habitants de la terre n'ont pas à redouter le plus petit danger.

» L'on peut donc vivre parfaitement tranquille en attendant une apparition d'ailleurs fort douteuse et sur laquelle même les astronomes ne compteraient déjà plus si l'un d'eux, M. Bomme, de Middelbourg en Zélande, n'avait pas en la patience de calculer les dérangements que l'attraction des planètes est susceptible de produire dans la marche de la comète présumée. Les deux comètes de 1264 et de 1556 étant supposées identiques, la durée de la révolution serait, en effet, de 292 ans, intervalle qui sépare les deux époques ci-dessus, et, par conséquent, la comète aurait dû reparaitre en 1848, 292 ans après l'apparition de 1556. Mais, les recherches de M. Bomme ayant indiqué que l'action des planètes a produit un retard de 10 ans, ce serait en 1858 que la comète devrait reparaitre. Seulement il faut ajouter que l'incertitude des éléments fournis par les observations de 1264 et de 1556 laisse également un doute assez grand sur la valeur absolue des dérangements occasionnés par les planètes, et que ce doute s'élève jusqu'à un chiffre de deux années en plus ou en moins, sur la date de 1858.

Quatre années donc, en tout, d'incertitude sur l'époque précise d'un retour déjà lui-même incertain! Quatre longues années! Voilà le bilan véritablement astronomique. Comptez donc, après cela, sur cette date fatale, sur cette date, sortie l'on ne sait d'où, mais si catégoriquement affirmative, sur cette date précise du 13 juin 1857, à midi. Jusqu'à présent, il avait semblé d'une bonne logique de s'en tenir au vieil adage: qui ne peut le moins, ne peut évidemment le plus. Grâce aux infailibles calculs qui ont fourni la terrible date, une pareille naïveté n'est pas digne de résister aux progrès de l'esprit humain. Vous ne pouvez pas assigner l'année; qu'importe? Pourquoi cela vous arrêterait-il dans la prédiction, bien autrement délicate du jour et de l'heure? car enfin, pour les véritables penseurs, n'est-il pas temps, après tout, que le vieil adage soit retourné?

Pour les faits divers: P.-M.-E. CODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Marseille, 19 avril. — Des nouvelles de Smyrne, en date du 9, annoncent que l'amiral Lyons y a été

reçu, ainsi que son escadre, avec solennité par les autorités turques, la division navale française et les résidents anglais.

L'amiral Bouët Willaumez, dans une fête qu'il a donnée à l'amiral Lyons, à bord de la *Pomone*, a porté un toast à l'union des pavillons français et anglais. L'amiral y a répondu par un long discours, dans lequel il a développé les avantages de l'alliance anglo-française.

L'amiral Lyons a rendu le même jour la fête qui lui avait été donnée; et dans un nouveau discours adressé à la colonie anglaise de Smyrne, il a énuméré les résultats de la dernière guerre, déclarant que son objet a été atteint, que les mers de l'Orient ont été balayées et que la paix est assurée, grâce à la coopération des braves alliés qui ont combattu avec l'Angleterre.

L'amiral Lyons devait entreprendre une longue croisière dans la Méditerranée. — Havas.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

DES

CHEMINS DE FER ROMAINS.

D'après le désir qui leur a été exprimé, MM. J. Mirès et C^{ie}, directeurs de la caisse générale des chemins de fer, préviennent tous les souscripteurs aux actions des chemins romains, qu'ils feront, pour leur compte, le versement complémentaire de 100 francs par action immédiatement exigible.

Cette avance aura lieu sous la seule condition de laisser les titres en dépôt dans les caisses de la Compagnie, jusqu'au 31 décembre prochain.

A cette époque, de nouvelles conventions pourront proroger cette avance jusqu'à l'achèvement de la ligne de Rome à Civita-Vecchia.

Quoique l'intérêt attribué aux actions des chemins romains soit de 6 %, l'avance de 100 francs aura lieu à 4 % d'intérêt par an, et les souscripteurs jouiront ainsi de la plus-value résultant de la différence d'intérêt et de la concentration d'une grande quantité de titres.

Les souscripteurs qui voudront user des facilités et avantages accordés par la caisse des chemins de fer, devront en faire la déclaration du mercredi 15 au jeudi 24 courant, de dix heures à trois heures, au siège de la Société. Un bureau spécial est ouvert à cet effet.

La répartition définitive des 105,000 actions aura lieu du 25 au 30 courant, et le remboursement des excédants commencera immédiatement.

Les souscripteurs de la province qui voudront jouir des avantages indiqués ci-dessus, devront en faire la demande, par lettres, au siège de la Société, 99, rue Richelieu, à Paris. (226)

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Du 9 au 16 avril.

Les dispositions de la Bourse se sont beaucoup améliorées depuis huit jours. En passant un niveau uniforme sur toutes les valeurs, la baisse a fait reprendre à la rente son ascendant légitime, et a attiré à elle les capitaux. Le cours de 69 fr., qui a été presque débattu, a fait sortir la spéculation de sa torpeur, et provoqué des achats nombreux. On craignait que la situation de la Banque ne se révélât sous un aspect très-défavorable, et l'on a été agréablement surpris de trouver, dans le bilan publié vendredi dernier, tous les caractères d'une amélioration incontestable.

salut à la conduite de la *Cornaline*. On a vu que la croix d'honneur fut la récompense de maître Brinde-Zingue, qui fut peu après appelé à servir dans les marins de la garde impériale.

A son grand regret, il dut alors se séparer de Thomas Coquille.

Celui-ci prit du service à bord d'un corsaire de la Manche, et y gagna beaucoup d'argent qu'il dépensa au fur et à mesure; enfin, le corsaire ayant désarmé, notre matelot revint à Bordeaux. La mère Marjolaine était morte. Il apportait à sa marraine quelques milliers de francs de parts de prises; malgré sa douleur, il les mangea en bombances. — Les matelots sont ainsi faits.

Mon oncle Lefranc, qui eut connaissance de ces détails, se permit bien d'empêcher que Thomas Coquille ne traitât l'héritage comme les parts de prises; il en écrivit au capitaine Pompillan.

Et bref, on ne donna au matelot que quelques centaines de francs; le reste de la succession fut placé sur hypothèques avec toutes les garanties possibles.

Thomas Coquille laissa faire non-seulement avec insouciance, mais encore avec plaisir comme on le verra en son lieu.

Après avoir achevé de manger ses parts de prises Thomas Coquille s'enrôla sur un vaisseau de Rochefort, dans l'escadre de l'amiral Allemand. Il faut passer ici sous silence une peinture affreuse qu'il fit de cet amiral, le ty-

L'augmentation du taux de l'escompte, à Londres, s'est trouvée ainsi réduite aux proportions d'un fait local, et a cessé d'exciter des inquiétudes sur notre place. En conséquence, notre marché a recouvré l'indépendance de ses allures.

La hausse s'est faite ces jours-ci sans beaucoup d'élan, mais avec une persistance et une fermeté remarquables. La rente 3 %, qui était tombée jusqu'au 69 fr., s'est relevée à 70 fr., et a dépassé ce cours.

Toutes les préoccupations du marché sont de nouveau tournées du côté de la Banque de France. On s'est beaucoup occupé ces jours-ci de l'éventualité de l'augmentation du capital de cet établissement, et ces bruits ont pris assez de consistance pour faire monter les actions de la Banque à 4,600 fr.

Les affaires sont un peu entravées en ce moment par la liquidation des chemins, qui s'accomplit du reste avec facilité, et à des conditions fort rigoureuses pour les acheteurs. Après avoir subi une assez vive réaction, vers le milieu de la semaine dernière, les actions de chemins de fer ont remonté avec la rente, et ont revu des cours élevés.

Les préférences de la spéculation se portent toujours sur les chemins de la grande fusion, le Lyon et la Méditerranée; sur l'Orléans, dont les brillantes recettes stimulent puissamment les acheteurs; et sur le Midi, par suite de l'ouverture de la section de Toulouse à Cette. Le grand-Central est stationnaire de 610 à 612 fr.; le Nord est retombé à 1,040, après avoir fait 1,020 et 1,025. L'Est ancien et l'Est nouveau sont négligés par la spéculation.

La Caisse générale des chemins de fer est recherchée à 530. Les actions des chemins de fer Romains se négocient couramment à 540 fr. On s'attend à les voir monter plus haut, par suite des réductions considérables qui seront faites dans la répartition des titres. La Compagnie franco-américaine est toujours recherchée au-dessus du pair, à cause des avantages qu'elle doit retirer du traité passé avec le gouvernement espagnol. La Caisse d'escompte Prost donne lieu à des affaires suivies de 506 à 505. Les Omnibus de Londres sont toujours demandés à 105; la Caisse centrale de l'industrie à 162 fr.; l'Union financière de 495 à 500 fr. Les actions de la Compagnie des chemins de fer d'embranchement sont considérées comme un bon placement, la souscription se poursuit avec succès. — J. PARADIS.

(Correspondance générale de l'Industrie.)

BOURSE DU 18 AVRIL.

5 p. 0/0 baisse 15 cent. — Fermé à 69 55
4 1/2 p. 0/0 hausse 50 cent. — Fermé à 92 30.

BOURSE DU 20 AVRIL.

5 p. 0/0 baisse 50 cent. — Fermé à 69 25.
4 1/2 p. 0/0 baisse 50 cent. — Fermé à 92

Marché de Saumur du 18 Avril.

Froment (hec. de 77 k.)	27 46	Graine de luzerne.	80 —
2 ^e qualité, de 74 k.	26 10	— de colza	—
Seigle	18 80	— de lin	60 —
Orge	16 —	Amandes en coques	—
Avoine (entrée)	9 25	(l'hectolitre)	—
Fèves	19 20	— cassées (50 k)	120 —
Pois blancs	58 —	Vin rouge des Cot.,	—
— rouges	55 20	compris le fût,	—
— verts	—	1 ^{er} choix 1856	150 —
Cire jaune (50 kil)	200 —	2 ^e —	120 —
Huile de noix ordin.	110 —	3 ^e —	100 —
— de chenevis	58 —	de Chinon	400 —
— de lin	60 —	de Bourgeuil	150 —
Paille hors barrière	40 55	Vin blanc des Cot.,	—
Foin 1855. id	82 82	1 ^{re} qualité 1856	150 —
Luzerne	95 60	2 ^e —	90 —
Graine de trèfle	90 —	3 ^e —	65 —

ran et l'épouvantail de ses subalternes. Notre matelot se trouva à l'affaire des brûlots: il fit frissonner tous les auditeurs de ses récits, et même le vieux Faisan-d'Or, lorsqu'il parla de ce désastre célèbre et des condamnations judiciaires qui suivirent.

Enfin, à la paix, Thomas Coquille, alors âgé de vingt-trois à vingt-quatre ans, revint à Bordeaux, et alla chercher un embarquement sur un des navires de commerce que l'on équipait alors.

Sur le quai se trouvait un marin un peu vouté, quoique ayant du reste une tournure militaire; Thomas Coquille l'aperçoit, le regarde, l'examine; son cœur bat avec force; il veut parler, la voix lui manque; il s'arrête les bras pendans, les yeux humides, la bouche ouverte, à trois ou quatre pas de l'homme qui attire ainsi son attention:

— Ah ça, paysan, s'écrie ce dernier avec impatience, qu'as-tu donc?... Parle, voyons, pourquoi me lorgnes-tu comme ça?

— C'est lui! c'est lui! répond le jeune matelot. Je vous reconnais à votre voix; vous êtes maître Brinde-Zingue!

— Et après?

— Moi, je suis Thomas Coquille! Rat-de-Cale! le petit à la mère Marjolaine!

(La suite au prochain numéro.)

P. CODET, propriétaire-gérant.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE COLLET-MARTIN.

Les créanciers de la faillite du sieur Collet-Martin, chausfourier à Trèves-Cunault, sont prévenus de nouveau, conformément à l'article 493 du Code de commerce, que la vérification des créances de ladite faillite aura lieu le lundi 27 avril prochain, à 8 heures du matin, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce.

Le Greffier du Tribunal, (227) E. CORNILLEAU.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE GOULU.

Les créanciers de la faillite du sieur Goulu, marionier à Trèves-Cunault, sont prévenus de nouveau, conformément à l'article 493 du Code de commerce, que la vérification des créances de ladite faillite aura lieu le lundi 4 mai prochain, à 8 heures du matin, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce.

Le Greffier du Tribunal, (228) E. CORNILLEAU.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE BRUNET.

Les créanciers de la faillite du sieur Brunet, meunier au Vaudelnay-Rillé, sont prévenus, conformément à l'article 493 du Code de commerce, que la vérification des créances de ladite faillite aura lieu le lundi 4 mai prochain, à 9 heures du matin, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce.

Le Greffier du Tribunal, (229) E. CORNILLEAU.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

Le dimanche 26 avril 1857, à midi, il sera procédé, par M^e LE BLAYE, notaire à Saumur, en la maison de la veuve MARÉCHAL, au Bois-Barbot, commune de St-Lambert-des-Levées, à la vente publique des meubles, linge, effets et objets mobiliers dépendant de la communauté des époux Noël Maréchal et Jeanne Chauveau, décédés à Saint-Lambert-des-Levées.

On paiera comptant, plus 5 %.

A CÉDER

UN FONDS DE FORGERON, Bien achalandé,

Situé au Condray Macouard.

S'adresser au s^r TOUSSAINT-GASNAULT.

Etude de M^e BRUAS, notaire à Angers.

A VENDRE UNE PROPRIÉTÉ

De 61 hectares, en la commune de Saint-Lambert-des-Levées.

S'adresser, pour traiter, à M^e BRUAS, notaire à Angers, dépositaire des titres et plans. (232)

Il a été perdu, le 28 mars dernier, un livre de compte appartenant à M. Dillet. — Les personnes qui l'auraient trouvé sont priées de le remettre chez M^{mes} GODBILLON, place du Petit-Thouars. — Il y aura récompense.

Etude de M^e COULBAULT, avoué à Saumur, rue du Marché-Noir.

A VENDRE

PAR LICITATION,

D'UNE MAISON,

Située à Saumur, rue du Portail-Louis, de la

Propriété de GRENOUILLET, Située commune de Villebernier, et de

DIVERS BIENS IMMEUBLES, Situés communes de Saumur et de Villebernier,

Dépendant de la succession de M^{me} veuve MORIN - GUILLEMÉ, en son vivant propriétaire à Saumur.

L'adjudication aura lieu le dimanche 26 avril 1857, en l'étude et par le ministère de M^e DUTERME, notaire à Saumur.

Voir, pour le détail des biens, le numéro du 26 mars 1857, et s'adresser, pour les renseignements, soit à M^e DUTERME, notaire, soit à M^e COULBAULT, avoué à Saumur. (221)

M. VEDRINE-DESCOTTES, ancien agréé, agent d'affaires à Issoire (Puy-de-Dôme), donne avis qu'il se charge de tous recouvrements sur l'Auvergne et autres contrées circonvoisines, moyennant tant pour cent, tous frais à ses risques et périls.

S'adresser, pour plus amples renseignements, à M^e MAUBERT, hoissier à Saumur, son correspondant. (233)

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M^e CHASLE, notaire à Saumur,

Le jeudi 23 avril 1857, à midi,

UNE MAISON,

Sise à Saumur, rue Brault, n^o 16, AVEC COUR ET JARDIN.

S'adresser à M^{me} ROGERON, rue St-Nicolas, à Saumur, propriétaire de la maison.

- Et audit M^e CHASLE, notaire, place de la Bilange. (205)

A VENDRE

OU A LOUER

Présentement,

DEUX MAISONS, sises rue de Bordeaux, ayant chacune un jardin.

S'adresser à M. COMMEAU, couvreur, ou à M^e LEROUX, notaire à Saumur.

UN AN, 10 F. — SIX MOIS, 5 F. 50 C. — TROIS MOIS, 3 F.

Etranger le port en sus.

32 NUMÉROS PAR AN, CHAQUE NUMÉROS CONTENANT LA MATIÈRE D'UN VOLUME IN-8^o.

L'ÉCHO LITTÉRAIRE

MAGASIN DES FEUILLETONS

Recueil hebdomadaire consacré à la publication des plus remarquables productions de la littérature contemporaine,

PARAISANT TOUTS LES DIMANCHES.

Bureaux à Paris : Rue Sainte-Anne, 55.

Histoire, romans, nouvelles, légendes, voyages, esquisses de mœurs, critique littéraire, études biographiques, traductions, beaux-arts, théâtres, nouvelles diverses, chronique de la semaine, etc., etc., extraits de livres nouveaux, reproduction des plus intéressants articles qui paraissent dans les journaux et dans les revues.

Toute personne qui souscrit un abonnement d'une année, recevra GRATIS *Evelyn Forester*, roman en deux volumes, par Miss Marguerite Power. Les abonnés de six mois recevront *Letlice Arnold*, roman en un volume, traduit de l'anglais.

On s'abonne en adressant, FRANCO, un mandat sur la poste, à M. le Directeur de *L'Écho Littéraire*, rue Sainte-Anne, 55, à Paris, ou par l'entremise des libraires, des directeurs de poste et des messageries.

Etude de M^e CESBRON, notaire à Doué.

A VENDRE

DE GRÉ A GRÉ,

En totalité ou par parties,

LE FONDS ET LA SUPERFICIE des

BOIS-TAILLIS

CI-APRÈS DÉSIGNÉS,

Situés en la commune de Cizay.

1^o Le bois de Montreuil, compris sous le n^o 1729, section C du plan cadastral, et contenant quatre hectares quatre-vingt-dix-sept ares soixante-huit centiares, ci 4 97 68

2^o Le bois de la Haute-Rigordière, compris sous le n^o 9, section E, et contenant environ deux hectares quatre-vingt-un ares soixante centiares, ci 2 81 60

3^o Le bois de la Basse-Rigordière, compris sous le n^o 435, section D, et contenant environ quatre-vingt-huit ares, ci 88 »

4^o Le bois des Ajoncs, compris sous le n^o 1700, section C, et contenant environ quatre-vingt-seize ares quatre-vingts centiares, ci 96 80

Total de la contenance : neuf hectares soixante-quatre ares huit centiares, ci 9 64 08

S'adresser, pour avoir tous renseignements et pour traiter, à M^e CESBRON, notaire à Doué.

Il y aura toute sécurité pour les acquéreurs, et les plus grandes facilités seront accordées pour les paiements.

HOTEL DE L'UNIVERS

Sur le quai Ligny, ANGERS.

A partir du 11 avril 1857, l'ancien *Hôtel Leroy* portera le nom de l'*HOTEL DE L'UNIVERS*, tenu par LARRABE (Noël), ex-garçon de salle de l'*Hôtel de Londres*.

L'*Hôtel*, meublé à neuf, offre à MM. les Voyageurs tout le confortable possible.

Table d'hôte à 10 heures du matin et à 5 heures le soir. Ecuries et remises. (173)

A LOUER

Une MAISON, rue des Payens, 3. S'adresser à M. LECOY. (190)

A VENDRE

OU A LOUER,

UNE MAISON

Située à Saumur, sur le Quai, Appartenant à M^{me} veuve Godin, et actuellement occupée en partie par M. Bontault, boulanger.

S'adresser, pour traiter et avoir tous renseignements, à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (222)

POMMADE DES CHATELAINES

OU L'HYGIÈNE DU MOYEN-ÂGE.

Cette pommade est composée de plantes hygiéniques à base tonique. Découvert dans un manuscrit par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles châtelaines du moyen-âge, pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir en s'en servant journellement.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU, et chez M. PISSOT, coiffeurs-parfumeurs, rue St-Jean. — PRIX DU POT : 5 FR. (286)

SEULE VÉRITABLE

EAU DE BOTOT

Pour entretenir la beauté des dents et la propreté de la bouche, rue Coq-Héron, 5, à Paris. Cette eau, approuvée par la Faculté de médecine, a la vertu de fortifier les gencives, de raffermir les dents, de les entretenir blanches et saines, d'en arrêter les douleurs et la carie.

POUDRE DENTIFRICE, pour employer avec l'*Eau de Botot véritable*. Cette poudre, composée de plantes toniques et anti-scorbutiques, a sur les dents une action douce et bienfaisante. Se trouve à Saumur chez MM. BALZEAU, et E. PISSOT. (645)

ETHEROLÉINE DE CHALMIN

POUR DÉTACHER.

ADMIS A L'EXPOSITION UNIVERSELLE.

Cette nouvelle préparation chimique permet d'enlever soi-même instantanément tous les corps gras, taches de peinture, suif, huile, beurre, cambouis, corps résineux, goudron, bougie, cire à cacheter, résine, vernis, sur toutes espèces de tissus, tels que velours, soieries, lainages, gants de peau, sans altérer les couleurs, même les plus délicates, sur les gravures et papiers précieux. Ce nouveau produit est supérieur à tous les autres liquides à détacher. Prix du flacon : 1 fr. et 1 fr. 50 c.

Composé par Chalmin, chimiste, fabricant à Rouen, rue de l'Hôpital, 38 et 40. Dépôts chez tous les merciers et parfumeurs de France ; à Saumur, chez M. BALZEAU, et M. PISSOT, coiffeurs-parfumeurs. (34)



Saumur, P. GODET, imprimeur.

SAISON de 1857. ETABLISSEMENT THERMAL D'ALLEVARD (ISÈRE) OUVERT le 1^{er} JUIN.

Trajet par chemin de fer de PARIS à ALLEVARD en passant par Lyon et Grenoble, en . . . 18 h. } Trajet de LYON à ALLEVARD { par Grenoble en 9 h.
D^o de PARIS à ALLEVARD par Mâcon, Bourg, Aix et Chambéry, en 16 » } par Aix et Chambéry en 8 »
D^o de MARSEILLE à ALLEVARD par Saint-Rambert, en 15 » }

Pour tous les renseignements, s'adresser au Directeur de l'Etablissement par lettres affranchies. (234)